

Sillage : Le calendrier se précise pour le nouveau dossier patient informatisé

Le calendrier de déploiement du nouveau DPI est désormais définitivement entériné : le Comité de Pilotage a ainsi validé la migration de Cariatides vers Sillage le mardi 9 juin prochain.

Le choix a été fait d'un déploiement en « big bang » afin d'éviter le risque que ne coexistent dans l'établissement deux dossiers patients différents pendant plusieurs mois. Le choix de la date a également été guidé par le souci d'éviter une migration en retour immédiat de week-end ou pendant les congés d'été.

Dans l'attente, l'équipe de paramétreurs du CHP poursuit sans relâche sa mobilisation pour continuer l'avancement du paramétrage des différents modules de Sillage, en lien avec les différents métiers et avec l'appui des consultants NUMIH. Sous la houlette du DIM et du service informatique, les chantiers techniques de reprise progressive des données continuent leur déroulement en parallèle, émaillés de multiples tests pour vérifier la bonne qualité des remontées de données. Les travaux sur les interfaces prioritaires à prévoir pour le démarrage se poursuivent : il faut notamment prévoir l'interconnexion de Sillage avec Pastel le logiciel de gestion administrative des patients, avec Speedcall pour la commande des transports patients, avec le laboratoire du CH de Pau pour le retour des résultats, avec AGIRH (logiciel des Ressources Humaines) pour l'intégration des professionnels utilisateurs et la gestion future des droits d'accès, etc.

Un dispositif complet de formation a été imaginé et mis en place, en vue de former la totalité des professionnels utilisateurs. Avec l'aide en parallèle du service formation, les inscriptions des différents corps de métiers ont déjà pu démarrer. **Les sessions de formation se dérouleront du 20 avril au 5 juin** dans 5 salles dédiées, soit plus de 120 sessions de formation **pour former environ 800 professionnels médicaux et non médicaux**. Des sessions complémentaires sont également prévues

pour les agents ayant été absents. Ce dispositif ambitieux et totalement internalisé a été pensé pour être le plus qualitatif possible, au plus près des besoins spécifiques de notre établissement, et a été permis également grâce à la mobilisation de 22 cadres de santé s'étant portés volontaires pour devenir formateurs puis référents Sillage dans les services au moment de la migration.

Lors de la semaine de migration elle-même, toute l'équipe projet du CHP sera bien entendu présente pour accompagner les utilisateurs, et une équipe NUMIH sera exclusivement dédiée à notre établissement pendant deux semaines, à la fois sur site et en distanciel. Notre équipe interne restera bien sûr mobilisée pour répondre aux utilisateurs après la migration.

Sillage offrira aux utilisateurs des fonctionnalités nouvelles. Par exemple, dès la migration, le module Rendez-Vous permettra la programmation des rendez-vous des patients en ambulatoire, avec à terme une liaison anonymisée avec Bluemind facilitant la lecture des agendas des professionnels concernés. Le nouveau DPI intégrera également un plan de soins pour chaque patient avec un visuel possible à l'échelle de l'unité, ainsi que, rapidement, une fonctionnalité de directives anticipées en psychiatrie (appelées « plan de prévention partagé » dans Sillage).

Et, bien entendu, tout ne s'arrêtera pas à l'issue de la migration : Sillage étant un logiciel évolutif, d'autres versions du logiciel seront implémentées avec l'éditeur dans le temps, de même que de nouvelles fonctionnalités et interfaces viendront petit à petit étoffer l'outil dans l'avenir, dans l'objectif de continuer à améliorer l'ergonomie du logiciel et compléter l'éventail de ses possibilités techniques.



RENCONTRE AVEC LE DIM

Quel est votre rôle dans le projet Sillage ?

Dr Bénédicte Soula : Il s'inscrit dans la continuité de ce que nous faisons déjà autour du dossier patient. Le paramétrage prolonge ce travail de fond. L'arrivée d'Inès Tournel au DIM, dans le cadre du projet, est d'ailleurs un vrai plus : son profil de secrétaire médicale apporte une compétence essentielle et un regard différent.

Isabelle Lopes : C'est une vision complémentaire de la nôtre, qui enrichit clairement notre approche.

Vous suivez les formations aux différents modules. Certains sont-ils plus proches de votre cœur de métier ?

B. S. : Nous devons tous les connaître pour avoir une vision globale et intégrer les exigences réglementaires liées au contenu du dossier patient et au rendu de l'activité.

I. L. : C'est nous que les utilisateurs solliciteront en cas de difficulté. Nous devons donc être capables de répondre sur tous les modules.

B. S. : Comme aujourd'hui, nous assurons une forme de « hotline » du dossier patient.

Comment travaillez-vous avec les équipes de terrain ?

B. S. : L'objectif n'est pas de bouleverser ce qui fonctionne. Nous nous appuyons sur les organisations existantes et les adaptions dans Sillage lorsque c'est possible. Quand des choix sont à faire, nous sollicitons les professionnels pour trouver les solutions les plus simples pour eux. Nous échangeons aussi régulièrement avec la présidence de la C.M.E. et les chefs de pôles, sur les enjeux médicaux, et les arbitrages qui restent guidés par la réglementation.

Si vous deviez résumer votre mission en une phrase ?

B. S. : Paramétrer, ce n'est pas seulement « remplir des cases ». Notre rôle consiste à appliquer, dans Sillage, les règles du dossier patient existantes, en tenant compte des spécificités de la psychiatrie, avec une vision d'ensemble de toute la chaîne des utilisateurs.